

**Réalisation d'une rampe d'accès et de travaux extérieurs de l'EAJE  
ZAC Maurepas Gros-Chêne à Rennes (35)**

**PROCEDURE ADAPTEE**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -  
Tél : 02.99.35.15.15

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

**3. Objet du marché et lieu d'exécution :**

Réalisation d'une rampe d'accès et de travaux extérieurs de l'EAJE allée Georges Delatour – ZAC Maurepas Gros Chêne à Rennes (35)

**4. Durée du marché**

La durée d'exécution globale est de 6 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service précisant la date de commencement du délai d'exécution du marché  
Date prévisionnelle de démarrage : mai 2026.

**5. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**6. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**7. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**8. Critères pondérés de jugement des offres**

Prix des prestations : 50 %

Valeur technique : 50 %

**9. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**10. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : Tribunal judiciaire de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**11. Date limite de remise des plis**

Le jeudi 30 avril 2026 à 17H00.

**12. Date d'envoi à la publication**

Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026